

LIGUE DE LORRAINE D'AIKIDO FFAB

www.aikidoenlorraine.com

STAGE SEMIMAIRE JEUNES DE BRAS

Préparation Anticipation du stage

Cette communication est faite pour inviter l'ensemble des acteurs des clubs et départements à anticiper la préparation du stage de BRAS.

RAPPEL: Ce stage aura lieu cette année du 16 au 20 Avril 2012 Il est réservé aux jeunes pratiquants de 10 à 14 ans.

Les contraintes réglementaires nous oblige à plusieurs actions en amont de ce stage, veuillez trouver ci après le calendrier qu'il faut prendre en compte :

- Recensement nominatif des accompagnateurs pour le 8 Février
- Recensement nominatif des jeunes participants pour mi Mars

Ces deux étapes nous permettrons de remplir nos obligations légales incontournables.

RECENSEMENT:

→ Des jeunes pratiquants **proposés** par les clubs. (2+1 par club, le troisième proposé permet de gérer un éventuel manque de stagiaires, par conséquent, ne pas s'engager auprès de l'enfant).

Ces jeunes doivent comprendre l'accès à ce stage comme une récompense de leur travail et de leur investissement dans l'aïkido. Ils doivent aussi être informés de leur participation aux travaux de la collectivité. L'effectif maximum est de 28 participants.

→ Des cadres qui peuvent se rendre libre pour cette expérience enrichissante :

L'équipe d'encadrement sera composée de 6 accompagnateurs et d'un responsable de stage.

Cette équipe sera composée de 3 anciens (personnes qui ont déjà accompagné ce stage) pour garder une stabilité dans l'organisation de ce stage et si possible de 3 nouveaux. Seront retenus de façon préférentielle ceux qui préparent un BF ou un BE car cette mise en situation constitue un réel apprentissage complémentaire à la stricte pratique de l'aïkido.

INFORMATION les modalités d'inscriptions définitives des participants : se feront sur critères suivants en informant les responsables des clubs :

- 1°/ Nombre de participants par club (2)
- 2°/ Respect au plus près de la tranche d âge
- 3°/ Participant n'ayant jamais fait ce stage.
- 4°/ Ancienneté dans l'aïkido.

FINANCEMENT:

Les comités départementaux sont invités à communiquer sur leur éventuelle participation financière auprès de leurs clubs respectifs. Le versement par enfant attendu par la ligue est de 180 euros.

Une communication plus précise (Début de programme, feuilles d'inscriptions et autorisation parentale,) sera transmise aux clubs qui inscrivent des stagiaires et/ou accompagnateurs.

Havez Eric pour la commission jeunes. 06 81 10 17 16







